



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 14 novembre 2022

**EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE  
Accident sur le site de Sanofi Sisteron  
le 15 novembre 2022**

**Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence, en lien avec le maire de Sisteron et l'entreprise Sanofi, organise un exercice de sécurité civile** impliquant la mise en œuvre du plan particulier d'intervention du site de Sanofi de Sisteron, ce mardi, 15 novembre 2022.

Cet exercice se déroulera sur table à partir de 9h00. Il se jouera principalement en configuration d'état-major (en salle, sur cartes). Il s'achèvera à 11h00.

**Le Plan Particulier d'Intervention, pilier de la protection des populations**

Le site Sanofi de Sisteron est dédié à la synthèse de produits pharmaceutiques. Comme tout site industriel présentant des risques particuliers, ce site fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI). Le PPI définit les moyens et l'organisation que le préfet peut mettre en œuvre pour répondre à un événement anormal dont les conséquences dépasseraient les limites du site.

À ce titre, mardi 15 novembre, plusieurs actions seront enclenchées permettant de :

- Mettre en œuvre le PPI du site de Sanofi Sisteron,
- Tester l'activation des sirènes d'alerte de la population,
- Renforcer la sensibilisation de la population sur les réflexes à adopter face à une situation de ce type (se confiner et écouter la radio).

**Aucune action particulière n'est attendue de la part de la population**

- **Dans le cadre de cet exercice, les sirènes d'alerte à la population seront réellement déclenchées pour simuler la mise en œuvre de la procédure d'alerte et la fin de celle-ci : aucune action particulière n'est attendue de la part de la population.**
- **Comment reconnaître le signal ?** Ce signal consiste en 3 cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes chacune et séparés par un intervalle de 5 secondes. Le signal de fin d'alerte comporte un cycle unique, en une seule période de 30 secondes.

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Préfecture  
8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex